



Commune de Reuil en Brie

Compte rendu du Conseil Municipal du 19 Novembre 2021

Présents: Patrick ROMANOW, Lucien DUBOIS, Dominique BANCHEREAU, Jean-François BERNICCHIA, Aurélie CALVEL, Justine MARTINI, Francis MOIGNOT, Dominique RENARD, Claude TESSIER.

Procurations : Pascal CARBUCCIA à Lucien DUBOIS, Elisa FIELD à Aurélie CALVEL, Anne BOULIN à Dominique RENARD, Yvelise BITOUN à Justine MARTINI, Catherine RIEHL à Patrick ROMANOW.

Absente excusée : Françoise SADOWSKI

La séance commence à 20h30. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Examen de l'ordre du jour :

Points supplémentaires

Monsieur le Maire propose d'ajouter les points supplémentaires suivants :

- 1) Cotisation 2021 PNR
- 2) Décision Modificative Budgétaire

Adopté à l'Unanimité.

1. Lecture pour approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal du 8 Octobre 2021.

Adopté à l'Unanimité.

2. Modification du PLU

Monsieur le Maire procède à la lecture du document de validation de la procédure de modification du PLU et apporte toutes les précisions nécessaires au membres du Conseil.

Adopté à l'Unanimité.

3. Demande DETR.

Monsieur le Maire soumet deux dossiers entrant dans le cadre de la demande de subvention DETR (Dotation d'Equipement aux Territoires Ruraux) à savoir :

- La végétalisation des surfaces perméables du Jardin du Souvenir et du cimetière sur la base d'un devis prévisionnel de 3 139€50 HT ;
- L'insonorisation du local de cantine scolaire sur la base d'un devis prévisionnel de 11 781€00 HT.

Adopté à l'Unanimité.

4. Cotisation PNR 2021.

Monsieur Le Maire indique que dans le cadre de l'adhésion de la commune à la mise en place du Parc Naturel Régional de la Brie (PNR), il convient de régler une participation de 334€80 au titre de l'année 2021, cette participation étant calculée à raison de 0€40 par habitant.

Adopté à l'Unanimité.

5. Décision Modificative Budgétaire.

Monsieur Lucien DUBOIS propose l'adoption d'une modification visant à alimenter le poste dépenses

d'investissement par réduction du poste dépenses de fonctionnement concernant :

- La création d'une borne incendie aux Poupelins pour 4 440€00 TTC
- L'acquisition d'illuminations pour un montant arrondi à 4 300€00 TTC

selon le schéma suivant

Fonctionnement

Compte 615231 pour -8 740,00

Compte 023 pour + 8 740,00

Investissement

Compte 021 pour 8 740,00

Compte 21568 pour 4 440,00

Compte 21578 pour 4 300,00

Adopté à l'Unanimité

Points divers :

Monsieur le Maire procède au tour de table habituel :

Dominique Banchereau fait le point sur la fin d'année pour les enfants.

Aurélie Calvel signale que suite à travaux de réfection du réseau d'eau aux Poupelins les poubelles ne sont pas collectées et demande le rétablissement rapide du service.

Justine Martini s'enquiert de l'avance de la fibre au Tillet, l'offre des Opérateurs ayant à priori du retard.

Jean-François Bernicchia fait le point sur les devis de tableau numérique pour l'école.

Dominique Renard fait le point sur les colis de Noël.

Lucien Dubois indique qu'une intervention a été demandée pour un volet roulant de l'école qui est hors service.

Patrick Romanow donne information l'avancement de la Maison Médicale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 8 Juin à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

À Reuil en Brie le 22 Novembre 2021

Le Maire,
P. ROMANOW

